

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

### Conférence de presse du 5 novembre 2015

Pour consacrer et généraliser le programme des Pactes pour l'Emploi et la Croissance Economique Inclusive (PECEI), le Gouvernement a soumis à la nation un programme budgétaire 2015-2016 très ambitieux dénommé le budget citoyen. Sa principale ambition est de renforcer l'autonomie financière de l'Etat, c'est-à-dire réduire la dépendance du pays de l'aide externe. Tout un ensemble de mesures ont été prises en vue de rationaliser la gestion des finances publiques, améliorer la performance des administrations fiscales par la réduction de l'évasion et la fraude fiscales et dynamiser les secteurs productifs à fort potentiel. Les explications détaillées ont déjà été publiées dans la presse.

Cependant, certaines mesures d'ordre administratif provoquent des remous. Il convient d'expliquer ici leur bien-fondé. Il faut rappeler que le gouvernement n'a augmenté aucune taxe, tandis que pour deux champs fiscaux, il a procédé à des baisses drastiques en vue de réduire toute incitation à la fraude et encourager le transfert de compétences et de technologie. Ce sont les Contributions Foncières des Propriétés Bâties (CFPB) et l'Impôt sur le Revenu (ISR) des entreprises et personnes physiques non domiciliées dans le pays.

Certains ajustements ont toutefois été faits sur les coûts de certains services fournis par l'administration : droit de passeport, droit de permis de conduire, droit de fermage.

#### 1. Droit de Passeport

Le droit de passeport est passé de 1600 gourdes à 3000 gourdes. Il faut se rappeler que le coût du livret n'a pas été modifié depuis 2005 et que le service avait été subventionné en partie. C'est un bien importé et son coût réel actuel pour l'Etat haïtien, tous frais compris, est de \$US 51.28 ou 2769,12 gourdes, sans ajouter le coût de l'avis de cotisation. **Ce qui veut dire que l'Etat Haïtien perdait plus de 1169 gourdes par passeport vendu.**

Aux États-Unis où le produit est fabriqué localement, le coût pour l'obtention d'un passeport est de \$ 135.

#### 2. Permis de conduire

Le droit de permis de conduire n'a pas été modifié depuis 2005 non plus. Deux points à noter. Une partie de ces charges prélevées finance : 1) le fonds d'entretien routier national 2) le service ambulancier national 3) la sécurité routière. Le transport public se fait dans l'informel. Les usagers de la route ne sont pas protégés parce que ces services ne sont pas suffisamment financés comme cela se passe dans la plupart des pays les services collectifs sont suffisamment organisés.

# Dossier de Presse #1

---

Le Gouvernement ayant observé une mauvaise compréhension de cette mesure a pris la décision de reporter son application au début du prochain trimestre et de continuer à discuter avec le secteur concerné.

Il convient de noter que cette décision est liée à la qualité du permis qui va être délivré.

Par ailleurs, en République Dominicaine le permis coûte 2700 pesos pour 4 ans, soit 3680 gourdes. Reporté sur cinq (5) ans, il coûterait **3.881,25 gourdes contre 3000 gourdes en Haïti**. A noter que dans ce pays, les conducteurs de poids lourds, tenant compte de leur tranche de revenus, payent entre 25 et 33% d'impôt sur le revenu chaque année.

## Contribution Foncière des Propriétés Bâties (CFPB)

### - Situation avant

Au 30 septembre 2015, le taux était de 15 % sur la valeur locative.

### - Situation actuelle

Après 30 septembre 2015, les taux suivants sont appliqués sur la valeur vénale:

- Jusqu'à 1, 500,000 gourdes.....0,12 %
- 1, 500,001 à 3, 000,000 gourdes.....0,14 %
- 3, 000,001 à 8, 000,000 gourdes.....0,16 %
- 8, 000,001 à 20,000,000.....0,18 %
- 20,000,001 et plus.....0,20 %

## Exemple I,

Soit une maison d'une valeur de \$ 150,000, équivalant à 7,500,000 gourdes.

Supposons qu'elle soit louée à raison de \$ 1000 par mois, soit 50,000 gourdes, son propriétaire devrait payer un impôt locatif de 90,000 gourdes à raison de 15 % de la valeur locative.

Actuellement, pour cette même maison, le propriétaire paie un impôt de 12,960 gourdes, au taux de 0,16 % sur la valeur vénale, **soit environ 7 fois moins cher**.

## Exemple II,

Les propriétaires de maisons dont la valeur est égale ou inférieure à 1, 500,000 gourdes et louées à 5,000 gourdes par mois payaient un impôt de 9000 gourdes. Aujourd'hui cet impôt est de 1,800 gourdes, **soit environ 5 fois moins cher**.

# Dossier de Presse #1

---

## 3. Droit de Fermage des biens du domaine privé de l'Etat

Au 30 septembre 2015, le droit de fermage était de 6 % de la valeur marchande du bien. Aujourd'hui, il est de :

- 25 gourdes par mètre carré pour les terrains situés dans les zones résidentielles ;
- 3500 gourdes par hectare pour les terrains agricoles non viabilisés ;
- 7500 gourdes par hectare pour les terrains agricoles viabilisés.

### - Exemple I,

Si nous prenons un terrain de 1,000 mètres carrés d'une valeur marchande de 2,000,000 gourdes.

A 6 %, l'impôt était de 120,000 gourdes. Aujourd'hui, l'impôt est de 25,000 gourdes, **environ 5 fois moins cher**

### - Exemple II

Pour un terrain de 500 mètres carrés valant 1,000,000 de gourdes, on payait au 30 septembre 2015 60,000 gourdes. Actuellement, pour le même terrain, on paie 12,500 gourdes, **environ 5 fois moins**.

## 4. Impôt sur le revenu

Les sociétés, entreprises et personnes physiques non domiciliées en Haïti, payaient un impôt de 20 % sur le montant des contrats de services. Actuellement cet impôt est de 5 % pour les sociétés et entreprise et de 15 % pour les personnes physiques. Cela réduit le poids de la double imposition et devrait faciliter les investissements étrangers dans le pays.

## 5. Autres

- Aucune décision n'a été prise concernant l'abattage des animaux (cabris, bœufs, etc.) contrairement à ce qui se dit dans les médias et sur les réseaux sociaux.
- 
- Pour les primes de séparation. Cette prime, attribuée au Président et au Chef du Gouvernement depuis 1996, formalisée en 2005 sous l'Administration Boniface/Latortue, a été étendue aux Ministres et Secrétaires d'Etat en 2010. Le Gouvernement actuel a voulu formaliser dans la transparence une mesure, somme toute banale. Son fondement est de faciliter la réinsertion des grands commis de l'Etat dans la vie civile, dans la dignité et aussi tenant compte des exigences en matière d'éthique associées au statut de Grand Commis ainsi que des normes anti-corruption. C'est un principe appliqué dans presque tous les pays du monde.

# Dossier de Presse #1

---

# MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CONFERENCE DE PRESSE DU 5 NOVEMBRE 2015

## LE BUDGET 2015- 2016 : POUR UN PACTE POUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE INCLUSIVE

### QUELQUES PROJETS ET MESURES EN APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE ET A LA CROISSANCE INCLUSIVE

#### MAITRISE DE L'EAU, IRRIGATION ET INFRASTRUCTURE HYDRO AGRICOLES (G 3.2 milliards + G 2 milliards)

- Augmenter la superficie irriguée de manière durable
- Diversifier les techniques d'irrigation et les conditions d'utilisation de l'eau en fonction des caractéristiques des zones irriguées.
- Infrastructures rurales adaptées aux besoins de Gestion des Ressources Naturelles, de production et de mise en marché. .
- Accès à l'eau au niveau de 90 000 hectares de terres (40 000 réhabilités et 50 000 hectares de nouvelles constructions)

**(Le cout global du programme sur 10 ans est de 51 milliards)**

#### PROGRAMME NATIONAL DE NUTRITION ET DE PROMOTION DE LA PRODUCTION LOCALE (G 500 millions)

- Améliorer la nutrition de la population, particulièrement des enfants en âge de scolarisation par le développement et la mise à disposition de produits nutritifs à travers la stimulation de la production locale et de l'entrepreneuriat local.
- Accès des petites et moyennes entreprises (PME) à des prêts bonifiés et encadrés, gérés par le FDI.
- Développement d'une politique nutritionnelle centrée sur la production nationale ;
- Intégration prioritaire et préférentielle des produits locaux dans les programmes de cantines scolaires dans les écoles publiques et des éventuels partenariats dans certaines écoles privés ;
- Développement des programmes agricoles susceptibles d'accroître la production nationale pour améliorer l'accès à l'alimentation de la population ;
- Subvention des PME qui importent des machines de transformation en milieu rural ;

#### PROGRAMME CENTRE ADMINISTRATIF ET CULTUREL DANS LES SECTIONS COMMUNALES (SANT TOUT KALITE SEVIS) (G 1,1 milliard de gourdes)

- Doter les sections communales d'un centre multiservice fonctionnel (10 sections communales sont visées au cours de l'année fiscale 2015-2016. Un Centre-type comprendra:

# Dossier de Presse #1

---

- Un centre de service alimenté à l'énergie solaire disposant de laboratoires informatiques, de salle de télé pour les cours à distance et une salle de théâtre
- Un système d'adduction d'eau potable ;
- Un dispensaire ;
- Les services administratifs de base (état civil, police et sécurité, etc.) ;
- Une école professionnelle (arts culinaires, techniques agricoles, coupe et couture) ;
- Une auberge pour héberger les gens de passage ;

En plus des ressources du trésor public, un fonds spécial « fonds de solidarité inter-haïtienne » sera créé. Il sera alimenté par des ressources collectées à travers un téléthon à organiser tous les ans.

## **AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION - MISE EN PLACE DES LYCEES D'EXCELLENCE DANS CHAQUE DEPARTEMENT (G 1 milliard)**

- Assurer une formation totale des jeunes sur les plans moral, intellectuel, physique et émotionnel.
- Construire un lycée d'excellence dans chaque département (dont cinq cette année)
- Former des jeunes à un standard comparable à ce qui se fait de mieux dans le monde pour préparer des leaders capables d'aider le pays à mieux se positionner;

## **PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE ET DE CONNECTIVITE (G 500 millions)**

- Doter les zones rurales d'infrastructures routières susceptibles de favoriser la circulation des personnes et la réduction de pertes de produits agricoles.
- Assurer la réhabilitation et construction d'infrastructures routières de manière durable;
- Dispositif pour l'entretien régulier des réseaux routiers ruraux ;
- Appuyer le MTPTC pour qu'il puisse assurer l'entretien des routes rurales ;
- Construction de 1000 km de pistes

## **MICRO PARCS INDUSTRIELS (G. 500 millions)**

- Des infrastructures de transformation et de stockage dans les départements et à proximité des grandes zones de production

## **BATIMENTS INDUSTRIELS SONAPI (G. 500 millions)**

- Faciliter l'installation de nouveaux investisseurs en Haïti;
- Augmenter la capacité du parc industriel
- Créer de nouveaux emplois

# Dossier de Presse #1

---

## APPUI AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) (G 1 MILLIARD DE GOURDES)

- Augmenter l'accès au crédit des PME au crédit- Élargir la base de PME
- Augmenter la production et la disponibilité de biens produits localement ;
- Renforcement du programme existant qui inclut déjà un fond de crédit de G 200 millions géré actuellement par le FDI et orienté vers :
  - un fond de garantie de prêt aux entreprises de service de transport en commun (47 millions) qui vient en complément des exonérations de droits de douane sur les véhicules de transport en commun, une mesure déjà adoptée au budget rectificatif 2014-2015.
  - Un Programme agribusiness octroyant des prêts de 1- 10 millions aux sociétés agricoles opérant sur 10 ha au moins. Ce programme compte actuellement près d'une trentaine de PME enregistrées.
- Relèvement du plafond de crédit à G 40 millions pour prendre en compte des projets plus importants et étendre les domaines et nature des projets

## PROGRAMME D'APPUI AUX PETITES ENTREPRISES (PSME/ MCI /FDI) (G 200 millions)

- Des prêts de 1 million de gourde au maximum destinés aux petites entreprises

## AUTRES INTERVENTIONS EN APPUI AUX SECTEURS D'ACTIVITE

- Support à la création de deux coopératives au bénéfice des commerçants à la frontière pour leur favoriser des économies d'échelle et une plus grande rentabilité de leurs opérations.

## MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'INCUBATION ET D'ECONOMIE VIRTUELLE POUR L'EMPLOI DES JEUNES (G 50 millions)

- Étendre les opportunités d'emplois pour les jeunes en encourageant l'entrepreneuriat dans le secteur technologie et leur permettre de profiter des opportunités existant dans cette filière.
- Doter le pays d'un espace permettant aux jeunes qui ont des idées de trouver l'encadrement nécessaire pour les développer.
- Un centre d'incubation d'entreprises technologiques couplé à un fab-lab.
- Valoriser davantage le programme d'accélérateur du MCI à travers ces trois axes: *travail en ligne, entrepreneuriat Tech et les animations et industries créatives*
- Un fonds de démarrage pour soutenir les startups et jeunes entrepreneurs.

## APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT ( G 120 MILLIONS)

- Accompagner le sport Haïtien et encadrer la jeunesse,

# Dossier de Presse #1

---

- Entretien des infrastructures sportives existantes et leur mise en valeur par le développement de la pratique sportive et des compétitions;
- Appuyer et dynamiser les fédérations et clubs de sport à travers le pays ;
- Donner un nouvel élan au développement du sport en mettant l'accent sur les clubs haïtiens pour les encourager dans leur mission d'éducation et d'épanouissement des jeunes haïtiens ;
- Aider au financement d'une cinquantaine d'académies de sport dans le pays.

## CONSTRUCTION DE MEDIATHEQUES DANS DIVERSES COMMUNES DE LA REPUBLIQUE (G 100 millions)

- Encadrer les jeunes et favoriser leur accès à des structures de loisirs et d'apprentissage
- Favoriser accès des jeunes aux technologies de l'information
- Doter les communes d'infrastructures pour faciliter des programmes de formation virtuelle ou en présentiel au bénéfice des jeunes ;

## INCITATIONS AU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'ACCES A L'ENERGIE

- Exemption de droits et taxes sur les équipements en rapport à l'usage et la production des énergies renouvelables dont panneaux solaires, inverters solaires, chauffe-eau solaires, lampes et kits solaires.
- Développement des énergies renouvelables en Haïti, au profit notamment du milieu rural.
- Ce programme est un complément indispensable de l'effort de développement d'infrastructures pour favoriser l'investissement en milieu rural et aussi d'un programme d'électrification rurale en étude avec la Banque Mondiale visant l'électrification de près d'un million **1 d'haïtiens** avec des micro systèmes de moins de 10 MW hors-réseaux, la création d'emplois, la formation de techniciens en milieu rural).

**Situation actuelle :** 500 MW de capacité maximale est requise pour la consommation totale de la population haïtienne, tandis que seulement 176 MW est produite dont 81% est du thermique. Un coût moyen de production : 32-39c/kWh ). Le coût des modules solaires continue de baisser et le coût d'Opération est quasi nul. Haïti a un important potentiel d'énergie renouvelable, encore peu exploité